

**Un fermier congolais rapatrié**  
laboure son champ dans la plaine  
de la Ruzizi (RDC).



**Burundi**  
**Cameroun**  
**Congo (République du)**  
**Gabon**  
**République centrafricaine**  
**République démocratique du Congo**  
**Rwanda**  
**République-Unie de Tanzanie**  
**Tchad (voir Situation au Tchad et au**  
**Soudan)**

# Afrique centrale et Grands Lacs



## | FAITS MARQUANTS |

- La République centrafricaine a ratifié la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.
- La République démocratique du Congo (RDC) et le HCR ont conclu des accords tripartites avec le Rwanda, la République du Congo et l'Ouganda pour préparer le rapatriement librement consenti de plus de 200 000 réfugiés congolais vivant dans ces pays.
- En République-Unie de Tanzanie, quelque 162 000 réfugiés burundais ayant obtenu la nationalité de ce pays ont commencé à recevoir leurs certificats de naturalisation.
- Le HCR et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont signé un mémorandum d'accord en mars 2010 afin de créer un cadre de coopération pour la protection des droits des personnes déplacées dans la région.
- Quelque 116 000 réfugiés ont été enregistrés au Congo après avoir fui la RDC à la fin de l'année 2009. Le HCR a rétabli une présence au nord du Congo pour leur venir en aide.
- Plus de 3 600 Burundais et 10 800 Rwandais réfugiés en RDC ont regagné leur pays. De même, quelque 10 300 Congolais, provenant pour la plupart de Zambie, sont rentrés en RDC.
- En RDC, quelque 100 000 déplacés internes ont bénéficié de l'assistance du HCR, concernant la sécurité et la gestion des camps, le suivi de la protection, le profilage, la délivrance de documents et les abris.



## Environnement opérationnel

La sécurité est demeurée précaire dans la sous-région, en particulier en RDC et en République centrafricaine, ce qui a réduit les possibilités de rapatriement. Les autorités ougandaises auraient forcé quelque 1 700 ressortissants rwandais à rentrer dans leur pays.

En République centrafricaine, les efforts d'assistance auprès des déplacés internes ont été compromis lorsque les affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes rebelles ont repris dans le nord et dans le nord-ouest, chassant des milliers de civils de leurs foyers et limitant l'accès du HCR à ces populations. Au sud-est du pays, les attaques répétées de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*) contre des villages ont entraîné le déplacement de quelque 30 000 civils.

En RDC, après l'adoption de la résolution 1925 du Conseil de sécurité, le mandat de la mission de maintien de la paix des Nations Unies (MONUSCO) a été redéfini et centré sur la protection des civils, la stabilisation et la consolidation de la paix. Les régions situées à l'est et à l'ouest du pays ont continué à souffrir de troubles et d'effusions de sang, les femmes et les jeunes filles étant notamment victimes de violences sexuelles et sexistes perpétrées par divers groupes armés. Cette situation a entraîné le déplacement d'environ 1,9 million de personnes.

Les élections qui se sont déroulées dans le calme en République-Unie de Tanzanie en octobre 2010 ont abouti à la réélection du président sortant. La Tanzanie a continué à mettre en avant sa politique de « zone sans réfugiés » et vivement insisté pour que les quelque 37 000 réfugiés burundais demeurés au camp de Mtabila soient rapatriés ; le site a été fermé officiellement en juin 2009.

Au Burundi, les élections générales ont eu lieu dans un calme relatif, bien que la période post-électorale ait été caractérisée par des affrontements entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Les bruits courant au sujet de la formation d'un nouveau mouvement rebelle basé en RDC voisine et une hausse de la criminalité armée ont aggravé la situation sécuritaire, ce qui a entravé le rapatriement des réfugiés burundais vivant dans des pays limitrophes. Cependant, les individus réfugiés au Burundi et les rapatriés n'ont pas souffert de discriminations, bien que des litiges fonciers aient parfois conduit certains rapatriés à se plaindre de l'injustice.

La situation politique est demeurée stable au Rwanda en 2010, en dépit de quelques controverses au sujet du résultat des élections présidentielles d'août. Le HCR a protégé et assisté plus de 55 000 réfugiés, originaires en très grande majorité de la RDC. Près de 10 000 personnes, provenant essentiellement de RDC, ont regagné le Rwanda et ont reçu des articles non alimentaires et des rations alimentaires visant à faciliter leur réintégration initiale. Les autorités ont accepté de délivrer des cartes d'identité individuelles aux réfugiés et au total, près de 11 000 réfugiés ont reçu leur carte en 2010.

## Réalisations et impact

En 2010, le HCR s'est principalement consacré à la recherche de solutions durables, en accordant une attention particulière au rapatriement librement consenti des réfugiés originaires du Burundi, du Congo, de la RDC et du Rwanda.

En RDC, le HCR a conclu des accords tripartites avec les Gouvernements du Congo, de l'Ouganda et du Rwanda afin de préparer le rapatriement librement consenti de plus de

200 000 Congolais (RDC) réfugiés dans ces pays. Lorsque le rapatriement librement consenti n'était pas envisageable, les possibilités de réinstallation ou d'intégration sur place avec un autre statut légal ont été étudiées afin d'élargir la palette des solutions offertes aux réfugiés qui avaient des besoins spécifiques ou de grandes vulnérabilités.

En qualité de chef de file du module de protection en République centrafricaine et en RDC, le HCR a coordonné les activités de protection et d'assistance de diverses organisations, en cherchant tout particulièrement à s'attaquer au problème important de la violence sexuelle et sexiste.

En République centrafricaine, le Haut Commissariat a aidé le Comité national pour la protection des déplacés internes à élaborer des lois et des politiques visant à améliorer la protection des déplacés. En conséquence, le Gouvernement a ratifié la Convention de l'Union africaine sur les déplacés. Le HCR a continué à recommander d'adopter des lois et des politiques qui permettraient d'appliquer la Convention dans le pays.

Les autorités tanzaniennes ont entrepris de délivrer des certificats de naturalisation à plus de 162 000 anciens réfugiés burundais qui ont obtenu la nationalité en 2009 et 2010 et dont beaucoup vivaient dans le pays depuis 1972. Cependant, les élections présidentielles d'octobre 2010 ont entravé le transfert des nouveaux ressortissants dans des lieux désignés à l'intérieur d'une cinquantaine de districts.

Afin de soutenir le programme d'intégration sur place destiné aux nouveaux citoyens, le Gouvernement tanzanien a lancé une Stratégie nationale quinquennale pour le programme d'intégration communautaire. L'intégration des nouveaux citoyens mettra fin à l'une des plus longues situations d'exil observées en Afrique.

Au Burundi, le HCR a facilité la réintégration d'une centaine de milliers de rapatriés ayant regagné le pays entre 2008 et 2010, fournissant 12 000 abris individuels à 60 000 personnes. Le Haut Commissariat a également aidé la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB) à résoudre 2 600 des 7 500 nouveaux litiges fonciers enregistrés dans les trois grandes provinces de retour. Quelque 6 700 cartes d'identité de réfugié ont été établies en vue d'une distribution par l'Office national de protection des réfugiés et des apatrides ; celui-ci a également remis des permis de séjour temporaires aux demandeurs d'asile.

Au Cameroun, le HCR a enregistré plus de 4 000 demandeurs d'asile en milieu urbain, traité les dossiers de quelque 2 600 individus et accordé le statut de réfugié à plus de 1 100 personnes. Plus de 7 000 pièces d'identité ont été délivrées à des réfugiés urbains. Quelque 6 900 cartes d'identité et 8 300 attestations de composition de famille ont été émises à l'intention des réfugiés centrafricains vivant au camp de Langui. Le HCR a facilité la délivrance de 6 000 certificats de naissance pour les enfants réfugiés nés au Cameroun. Ces documents ont amélioré la protection des réfugiés et accru la scolarisation des enfants réfugiés.

### Budget et dépenses en Afrique centrale et Grands Lacs | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Burundi</b>	Budget	33 980 004	74 933	940 014	44 652	<b>35 039 603</b>
	Dépenses	31 647 010	31 727	0	39 792	<b>31 718 529</b>
<b>Cameroun</b>	Budget	19 834 768	0	0	0	<b>19 834 768</b>
	Dépenses	12 210 101	0	0	0	<b>12 210 101</b>
<b>République centrafricaine</b>	Budget	14 420 355	0	0	4 501 187	<b>18 921 542</b>
	Dépenses	9 146 723	0	0	3 448 398	<b>12 595 121</b>
<b>Tchad</b>	Budget	145 040 806	0	0	16 031 830	<b>161 072 636</b>
	Dépenses	84 800 667	0	0	10 369 503	<b>95 170 170</b>
<b>République démocratique du Congo</b>	Budget	65 034 856	1 310 000	7 624 405	35 008 873	<b>108 978 134</b>
	Dépenses	42 530 997	1 300 835	7 584 900	21 918 889	<b>73 335 621</b>
<b>Gabon</b>	Budget	3 214 823	0	0	0	<b>3 214 823</b>
	Dépenses	2 411 965	0	0	0	<b>2 411 965</b>
<b>République du Congo</b>	Budget	29 622 036	0	0	0	<b>29 622 036</b>
	Dépenses	13 670 774	0	0	0	<b>13 670 774</b>
<b>Rwanda</b>	Budget	20 694 085	0	1 874 010	0	<b>22 568 095</b>
	Dépenses	9 252 911	0	379 860	0	<b>9 632 771</b>
<b>République-Unie de Tanzanie</b>	Budget	33 218 997	0	8 733 000	0	<b>41 951 997</b>
	Dépenses	25 353 339	0	3 492 194	0	<b>28 845 533</b>
<b>Budget total</b>		<b>365 060 731</b>	<b>1 384 933</b>	<b>19 171 429</b>	<b>55 586 542</b>	<b>441 203 635</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>231 024 487</b>	<b>1 332 562</b>	<b>11 456 954</b>	<b>35 776 582</b>	<b>279 590 585</b>

Le HCR a continué de travailler avec le Gouvernement rwandais, les pays d'asile et les acteurs concernés sur le plan d'action qui aboutira à l'invocation de la clause de cessation pour les réfugiés rwandais à la fin de l'année 2011. La promotion du rapatriement librement consenti des Rwandais toujours exilés est un élément majeur de ce plan d'action, au même titre que la recherche de solutions pour les personnes qui ne peuvent pas rentrer ; parmi ces solutions, citons la possibilité de continuer à bénéficier de la protection internationale.

## | Contraintes |

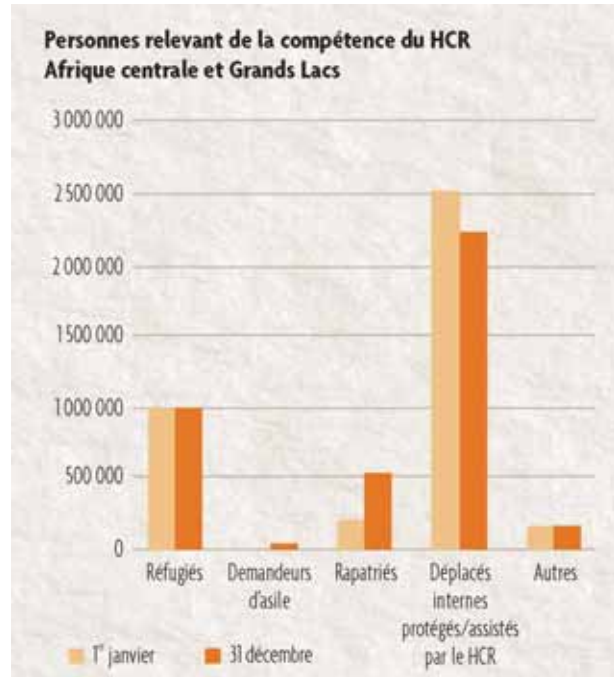
Les conditions de sécurité précaire observées dans la sous-région ont gravement entravé la mise en œuvre des programmes d'aide humanitaire. Le climat de violence entourant les élections a également contrarié le retour sans encombre des réfugiés dans leur pays d'origine. L'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, notamment aux déplacés internes, a été difficile ou impossible, en raison des problèmes de sécurité et des défis logistiques causés par les infrastructures et par la très longue saison des pluies, qui a emporté des routes.

L'éloignement des sites où se trouvaient les réfugiés et les demandeurs d'asile a compliqué les activités d'enregistrement et la distribution de l'aide humanitaire aux personnes les plus vulnérables. De surcroît, la forte dépendance vis-à-vis de la protection et de l'assistance, associée au manque de possibilités d'autosuffisance économique, ont contrarié les projets du HCR en matière de rapatriement librement consenti et d'intégration sur place. La pénurie de terres a limité la possibilité de trouver des moyens d'existence et entravé les efforts pour parvenir à l'autosuffisance ; dans le même temps, les atteintes aux droits de l'homme et les défaillances des structures administratives et judiciaires ont empêché les personnes qui relèvent de la compétence du HCR de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

La pauvreté généralisée et le chômage massif ont nui à la bonne intégration et réintégration des réfugiés et des rapatriés. En Tanzanie, l'insuffisance des structures d'accueil a entraîné une surpopulation ; d'autre part, l'adoption de politiques restrictives a aggravé les difficultés des demandeurs d'asile.

## | Opérations |

Les opérations du HCR au **Burundi**, au **Cameroun**, en **République centrafricaine**, en **République du Congo**, en **République démocratique du Congo**, au **Rwanda** et en



**République-Unie de Tanzanie** sont présentées dans des chapitres séparés.

Le **Gabon** accueille quelque 13 000 réfugiés et demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de la République du Congo. En juillet 2010, les autorités ont arrêté de renouveler les cartes d'identité des réfugiés congolais, en insistant pour que la clause de cessation leur soit appliquée. Cette décision, associée à l'inactivité du Comité national d'admissibilité en 2010, a encore restreint l'accès aux procédures d'asile. Le Gouvernement a proposé de coopérer avec le HCR pour venir en aide aux réfugiés qui optent pour l'intégration sur place ou le rapatriement librement consenti. Quelque 70 réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers.

## | Informations financières |

En 2010, le budget total de la sous-région s'élevait à 441,2 millions de dollars E.-U., dont 29 millions pour des besoins supplémentaires liés à de nouvelles situations. Des ressources suffisantes ont permis au HCR d'exécuter les activités jugées prioritaires dans la sous-région, avec quelque 279 millions de dollars E.-U. de dépenses. Si les budgets de certaines opérations ont été réduits suite à des rapatriements et des naturalisations, ceux d'autres opérations ont connu des hausses significatives en raison de l'afflux de réfugiés congolais (RDC) dans des pays limitrophes à la fin de l'année 2009.

## Contributions volontaires pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<b>AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS - SOUS-RÉGION</b>					
Canada				825 516	825 516
<i>España con ACNUR</i> (Espagne)	293				293
Finlande				2 164 502	2 164 502
Luxembourg				1 803 752	1 803 752
<b>Afrique centrale et Grands Lacs - Sous-total</b>	<b>293</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 793 770</b>	<b>4 794 063</b>
<b>BURUNDI</b>					
Belgique	1 849 568				1 849 568
Commission européenne	3 168 568				3 168 568
Allemagne	1 847 946				1 847 946
Japon	3 000 000				3 000 000
<i>Procter &amp; Gamble</i>	88 211				88 211
Suisse	470 810				470 810
Royaume-Uni	1 155 944				1 155 944
États-Unis d'Amérique				6 300 000	6 300 000
<b>Burundi - Sous-total</b>	<b>11 581 048</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 300 000</b>	<b>17 881 048</b>
<b>CAMEROUN</b>					
<i>Procter &amp; Gamble</i>	152 495				152 495
<b>Cameroun - Sous-total</b>	<b>152 495</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>152 495</b>
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>					
Union africaine			50 000		50 000
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	2 112 715		270 978		2 383 693
Fonds commun humanitaire pour la RCA			250 000		250 000
Finlande				654 450	654 450
France			404 858		404 858
Allemagne	663 130				663 130
Japon	320 000		680 000		1 000 000
Slovénie	20 188				20 188
Espagne			674 764		674 764
Suisse	470 810				470 810
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	42 126				42 126
États-Unis d'Amérique	1 450 000			1 950 000	3 400 000
<b>République centrafricaine - Sous-total</b>	<b>5 078 969</b>	<b>0</b>	<b>2 330 600</b>	<b>2 604 450</b>	<b>10 014 020</b>
<b>TCHAD</b>					
Union africaine			50 000		50 000
Australie				1 748 252	1 748 252
<i>Australia for UNHCR</i>	109 756			67 714	177 470
Canada				3 424 015	3 424 015
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	3 505 754		916 461		4 422 215
<i>España con ACNUR</i> (Espagne)				125 912	125 912
Commission européenne	7 549 726				7 549 726
Finlande				654 450	654 450
France	337 382		337 382		674 764
Allemagne	1 005 291				1 005 291

# AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Donations en ligne du Siège	1 107				1 107
Japon	2 000 000			1 076 426	3 076 426
<i>Japan Association for UNHCR</i>	10 226				10 226
Luxembourg				721 501	721 501
Donateurs privés - Canada	38				38
Pays-Bas				2 377 620	2 377 620
Norvège	1 092 726				1 092 726
<i>PricewaterhouseCoopers Ltd.</i>	2 245				2 245
Afrique du Sud	71 188				71 188
Espagne	1 045 319				1 045 319
Suède				1 928 375	1 928 375
Suisse	785 489				785 489
Royaume-Uni				1 521 407	1 521 407
États-Unis d'Amérique	782 615			27 450 000	28 232 615
<i>USA for UNHCR</i>	17 103			143 011	160 114
<b>Tchad - Sous-total</b>	<b>18 315 966</b>	<b>0</b>	<b>1 303 843</b>	<b>41 238 682</b>	<b>60 858 491</b>

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO					
Union africaine				200 000	200 000
Australie			3 252 788		3 252 788
<i>Australia for UNHCR</i>			2 226	1 628	3 854
Belgique	1 849 568		1 233 046		3 082 614
Canada				2 814 259	2 814 259
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	369 687		2 998 667		3 368 354
<i>Charities Aid Foundation</i>				639	639
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe (Allemagne)</i>	121 131				121 131
Commission européenne	2 621 232				2 621 232
France	464 350		674 764		1 139 114
Allemagne	845 517	135 000	243 564		1 224 081
Donations en ligne du Siège				351	351
Japon	2 930 000	320 000	1 750 000	1 614 639	6 614 639
<i>Japan Association for UNHCR</i>	99 456			10 226	109 682
Luxembourg				721 501	721 501
Donateurs privés - Royaume-Uni				4 149	4 149
Fonds commun pour la RDC	918 285		910 519		1 828 804
Espagne	1 229 790	2 074 326	271 979		3 576 095
Fonds de stabilisation et de relèvement pour l'Est de la RDC			760 024		760 024
<i>Stichting Vluchteling (Pays-Bas)</i>			142 665		142 665
Suède				4 184 100	4 184 100
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix	931 495				931 495
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	269 964				269 964
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine			282 202		282 202
États-Unis d'Amérique	2 600 000			17 300 000	19 900 000
<i>USA for UNHCR</i>				32 000	32 000
<b>République démocratique du Congo - Sous-total</b>	<b>15 250 475</b>	<b>2 529 326</b>	<b>12 522 444</b>	<b>26 883 492</b>	<b>57 185 736</b>

# AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<b>GABON</b>					
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	280 905				280 905
<b>Gabon - Sous-total</b>	<b>280 905</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>280 905</b>
<b>RWANDA</b>					
Église des Saints des Derniers Jours (États-Unis)	499 050				499 050
Allemagne	26 656				26 656
Initiative des pays des Grands Lacs dans la lutte contre le sida (GLIA)	133 088				133 088
<i>Procter &amp; Gamble</i>	90 211				90 211
Fonds des Nations Unies "Unis dans l'action"	643 500				643 500
États-Unis d'Amérique	176 843			2 200 000	2 376 843
<i>USA for UNHCR</i>	100 353				100 353
<b>Rwanda - Sous-total</b>	<b>1 669 701</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 200 000</b>	<b>3 869 701</b>
<b>RÉPUBLIQUE DU CONGO</b>					
Union africaine	200 000				200 000
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	582 049				582 049
Commission européenne	2 914 863				2 914 863
Allemagne	721 501				721 501
Japon				538 213	538 213
<i>Procter &amp; Gamble</i>	520 726				520 726
Slovénie	20 188				20 188
Suède	688 705				688 705
États-Unis d'Amérique	5 500 000				5 500 000
<b>République du Congo - Sous-total</b>	<b>11 148 033</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>538 213</b>	<b>11 686 246</b>
<b>RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE</b>					
Commission européenne	3 168 568				3 168 568
Allemagne	1 034 733				1 034 733
Japon	500 000	1 000 000			1 500 000
Fonds des Nations Unies "Unis dans l'action"				28 435	28 435
Royaume-Uni	6 000 000				6 000 000
États-Unis d'Amérique				7 700 000	7 700 000
<b>République-Unie de Tanzanie - Sous-total</b>	<b>10 703 301</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>7 728 435</b>	<b>19 431 736</b>
<b>Total</b>	<b>74 181 186</b>	<b>3 529 326</b>	<b>16 156 887</b>	<b>92 287 043</b>	<b>186 154 441</b>

Note: Inclut les coûts d'appui directs prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".